

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE MARDI, 14 NOVEMBRE 2017 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2017
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - Procès-verbaux du comité exécutif des 8 et 10 août 2017, 12 et 14 septembre 2017.
 - Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 5 septembre 2017.
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogations mineures
 - 6.1.1 Dérogation mineure - M. Spiridon Komitas / Léveillé & Gascon Arpenteurs-Géomètres - 896, rue Stuart - Lot 2 389 804 - 2017-0624 (ADT-LD)
 - 6.2 Dérogations mineures/PIIA
 - 6.2.1 Dérogation mineure et PIIA - M. Daniel Groulx / Amélie Dessureault - 105, rue Lesage - Lot 2 147 550 - 2017-0630 (ADT-LD)
 - 6.2.2 Dérogation mineure et PIIA - Mmes Hélène Beauchemin et Johanne Laplante / Vertige Architecture - 4, 6, 8 et 10, rue Joffre - (Lots actuels 3 132 773 à 3 132 776) - 2017-0640 (ADT-LD)
 - 6.3 PIIA
7. AFFAIRES COURANTES
 - 7.1 2017-SP-113 - Octroi des contrats - Achat regroupé de produits chimiques pour l'année 2018 - Regroupement d'achats Rive-Nord - 2017-0602 (FIN-SL)
 - 7.2 Approbation du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018 - 2017-0681 (SAJ-LAG)
 - 7.3 Désignation toponymique : rue Amédée-Marsan (rue au nord de la rue Bourque) - 2017-0643 (ACL-KCG)
 - 7.4 Nomination du maire suppléant
 - 7.5 Formation et nomination des membres de la commission administrative
 - 7.6 Nominations - MRC de L'Assomption - Conseil des maires - représentant de la Ville et substitut
 - 7.7 Nomination des membres du conseil au comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 7.8 Annulation - Excédents de fonctionnement affecté - 2017-0666 (FIN-CP)
 - 7.9 Approbation - Modification aux règlements 455, 456, 457, 458, 475, 478 et 481 - Subvention TECQ - 2017-0680 (FIN-DP)
8. SÉCURITÉ URBAINE
 - 8.1 Modification à la signalisation routière - zone d'interdiction de stationnement - rue Saint-Yves - 2017-0421 (MP-SP)
 - 8.2 Modification à la signalisation routière - rue Denis - 2017-0665 (SP-ER)
9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN
 - 9.1 Nomination et approbation - contrat de travail de la directrice de cabinet - 2017-0689 (DG-DL)
10. RÈGLEMENTS
 - 10.1 Premier projet
 - 10.1.1 Règlement numéro 438-8 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438

- 10.2 Second projet
- 10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion
 - 10.3.1 Règlement numéro 43-7 : Règlement amendant le règlement numéro 43 concernant les nuisances
 - 10.3.2 Règlement numéro 78-18 : Règlement modifiant le règlement numéro 78 de la Ville de Repentigny intitulé : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny
 - 10.3.3 Règlement numéro 438-8 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 10.3.4 Règlement numéro 441-1 : Règlement amendant le règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme
 - 10.3.5 Règlement numéro 465-1 : Règlement amendant le règlement numéro 465 concernant les opérations de déneigement sur des terrains privés par des entrepreneurs en déneigement
 - 10.3.6 Règlement numéro 482 : Règlement sur l'instauration du programme Rénovation Québec (PRQ) volet « Maisons lézardées »
 - 10.3.7 Règlement numéro 483 : Règlement décrétant l'acquisition des équipements requis pour l'implantation de la collecte de matière organique ainsi qu'un emprunt de 2 300 000 \$ à ces fins
 - 10.3.8 Règlement numéro 484 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier et un emprunt de 2 315 000 \$ à ces fins
 - 10.3.9 Règlement numéro 485 : Règlement décrétant des dépenses pour la réalisation de diverses études, la préparation de plans et devis pour la réalisation de certains projets inscrits au PTI 2018-2019-2020 ainsi qu'un emprunt total de 1 000 000 \$ à ces fins
 - 10.3.10 Règlement numéro 486 : Règlement décrétant un emprunt de 87 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2018 pour une somme totale de 3 488 996 \$
 - 10.3.11 Règlement numéro 487 : Règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements dans les parcs de la ville et la réalisation de travaux pour leur mise à niveau et un emprunt de 899 000 \$ à ces fins
 - 10.3.12 Règlement numéro 488 : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux et un emprunt de 1 100 000 \$ à ces fins
 - 10.3.13 Règlement numéro 489 : Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Repentigny
 - 10.3.14 Règlement numéro 491: Règlement décrétant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 5 500 000 \$
- 10.4 Adoption

11. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 9^e jour du mois de novembre 2017.

Le greffier,

Louis-André Garceau

Louis-André Garceau, avocat